

France

>> Langue française

>> L'AUTEUR

Valérie DUPHOT

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

Une commission surveille et définit le vocabulaire médical

La Commission de terminologie et de néologie du domaine de la santé et du domaine social se réunit tous les deux mois pour trouver les bons termes pour nommer les nouvelles technologies et disciplines médicales et pour lutter contre les anglicismes*. Publiées au Journal officiel, ses décisions ne sont pas toujours mises en pratique par les professionnels de santé.

Les mots « théragnostic », « plexopathie », « odologie » et « kyphoplastie » ont été examinés lors d'une récente session de la commission. Le premier mot est l'appellation des kits associant un test diagnostique au choix d'une thérapie pour une maladie. La commission le retient et propose la définition suivante : diagnostic associé au choix et au suivi d'un traitement.

S'intégrer à la morphosémantique française

La commission estime important que les nouveaux termes s'intègrent au système morphosémantique français. En 2008, elle a proposé 32 nouveaux termes qui seront soumis à la Commission générale de terminologie et néologie au sein de la délégation générale à la langue française. Après examen, les nouveaux termes seront présentés à l'Académie française puis renvoyés à la commission du ministère de la Santé. Le dernier mot revient au ministre. Les termes validés sont ensuite publiés au Journal officiel.

Si le mot français « observance » désigne à l'origine le fait d'observer une règle religieuse, il est aussi utilisé pour ce qui concerne le suivi d'un traitement par le patient.

Le mot compliance est souvent employé à tort

L'anglicisme « compliance » est souvent employé, à tort, à la place d'« observance », alors qu'il désigne la conformité du traitement et n'inclut nullement la notion d'adhésion du patient à ce traitement. En français, le mot « compliance » signifie l'aptitude d'une cavité organique à changer de volume sous l'influence d'une variation de pression.

Le terme « patient naïf », traduction littérale de l'anglais *naive patient*, ne veut rien dire en français. Il faut dire « vierge de tout traitement ».

Rappelons que si les mots « maladie » et « affection » désignent bien des problèmes de santé, ce n'est pas le cas de « pathologie » qui signifie « science qui a pour objet les maladies ». La confusion est également fréquente en ce qui concerne les mots « dermatologique » et « cutané », « neurologique » et « nerveux », ... ■

*Le Quotidien du Médecin n° 8504 du 6 février 2009.



En 2008, la commission de terminologie et de néologie du domaine de la santé et du domaine social a proposé 32 nouveaux termes qui seront soumis à la Commission générale de terminologie et néologie.

Jose Sebastian Cantero - Fotolia.com